

Annexe 7 : charte des services portant soutien à la lecture publique pour les bibliothèques de proximité, médiathèques-relais et médiathèques-centres

Cadre général :

L'accès aux services de la BD05 est soumis à une convention entre le Département et la commune (dont la taille est inférieure à 20 000 habitants) ou l'EPCI (dont la taille est inférieure à 40 000 habitants).

Les services proposés tiennent compte du « type » attribué pour l'année en cours au lieu de lecture, en fonction des données transmises dans le rapport annuel d'activité mais aussi en fonction de la structuration prospective du réseau de bibliothèques des Hautes-Alpes (voir annexe 4) et de la volonté de la collectivité (voir convention d'objectifs en annexe 9). Le type du lieu de lecture qualifie la qualité du service de lecture publique rendu aux usagers. Il est calculé sur la base de la population légale du territoire concerné.

Les services de la BD05 sont gratuits, sauf exceptions précisées ci-dessous.

1 – Typologie des établissements de lecture publique

Typologie des établissements de lecture publique dans les Hautes-Alpes							
Dénomination	Médiathèque-centre	Médiathèque-relais	Typologie ADBDP				
			B1	B2	B3	B4 Points-lecture	B5 Dépôts
Crédits d'acquisition tous documents	Livres et périodiques 2 € / hab. Si autres supports (DVD, CD...) : + 0,45 € / hab.	Livres et périodiques 1,5 à 2 € / hab. Si autres supports (DVD, CD, etc.) : + 0,45 € / hab.	2 € / hab.	1 € / hab.	0,50 € / hab.	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés
Crédits d'animation	1 euro/hab.	0,5 € / hab.					
Horaires d'ouverture	16h / semaine	10h / semaine	12h / semaine	8 h / semaine	4 h / semaine		
Personnel	Au minimum, un emploi qualifié à temps complet pour 2000 hab. et au moins 50 % d'emplois qualifiés de catégorie A ou B. 1 A de la filière culturelle en charge de la direction au-	Au minimum, un emploi qualifié à temps complet pour 2000 habitants et au moins 50 % d'emplois qualifiés de catégorie A ou B.	1 agent cat. B filière culturelle / 5 000 h ab. 1 salarié qualifié ⁽²⁾ / 2 000 h ab.	1 salarié qualifié ⁽²⁾	Bénévoles qualifiés ⁽³⁾		

	delà de 10 000 hab. Si animation d'un réseau, au minimum 0.5 ETP.	0,7 ETP qualifié minimum. Si animation d'un réseau, au minimum 0.5 ETP.					
Usage unique	Local à usage multiple si intégré dans médiathèque		Local réservé à usage de bibliothèques				
Surface	0.07 m ² / hab et minimum 100 m ²	0.04 m ² / hab et minimum de 50 m ²	0,07 m ² / hab. 100 m ²	0,04 m ² / hab. 50 m ²	25 m ²		
Mise en place de services au réseau	Au minimum des tarifs réseaux harmonisés Centralisation des réservations pour la BD05	Au minimum des tarifs réseaux harmonisés Centralisation des réservations pour la BD05					

Tous ces critères s'entendent comme des minimas.

Notes

(1) Les bibliothèques de niveau 1 correspondant aux normes de l'État : surface (dotation globale de décentralisation), crédits d'acquisitions (CNL).

(2) DUT ou DEUST Métiers du livre, titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF, BEATEP médiateur du livre ou cycle de formation de base dispensé par une Bibliothèque Départementale. Un plein temps à partir de 5 000 hab., un mi-temps de 2 000 à 4 999 hab., un tiers-temps en-dessous de 2 000 hab.

(3) Titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF ou cycle de formation de base dispensé par une Bibliothèque Départementale.

	Médiathèque-centre	Médiathèque-relais	B1	B2	B3	B4	B5
Communes, groupements de communes ou intercommunalités de moins de 20 000 habitants							
Coopération entre bibliothèques							
Réunions de secteur	X	X	X	X	X	X	X
Conseils							
Diagnostic de territoire et étude de projet	X	X	X	X	X	X	X
Orientation juridique et administrative	X	X	X	X	X	X	X

Bibliothéconomie (acquisition, désherbage, catalogage)	X	X	X	X	X	X	X
Aménagement de la bibliothèque	X	X	X	X	X	X	X
Partenariats avec d'autres structures	X	X	X	X	X	X	X
Élaboration de projets d'animation	X	X	X	X	X	X	X
Informatisation de la bibliothèque	X	X	X	X			
Élaboration des dossiers de demandes de subvention à l'Etat, au CNL, à la Région	X	X	X	X	X	X	X
Dispositifs d'aides financières au développement de la lecture publique	X	X	X	X	X	X	X
Formations							
Formation initiale	X	X	X	X	X	X	X
Rencontre des bibliothécaires	X	X	X	X	X	X	X
Formations thématiques	X	X	X	X	X	X	X
Prêt de documents							
Réservation en ligne sur le catalogue Bibliothèques des Hautes-Alpes	X	X	X	X	X	X	X
Prêt annuel sur place pour tous types de documents – après concertation avec la/le bibliothécaire en	X	X	X	X	X	X	X

charge du suivi de la collectivité.							
Livraison des documents réservés par navette	X	X	X	X	X	X	X
Passage du bibliobus	X	X	X	X	X	X	X
Passage du vidéobus	X	X					
Collections numériques							
Accès aux collections numériques avec participation financière à définir	X	X	X	X			
Autres services							
Informatisation avec le progiciel de la Bibliothèque départementale avec participation financière	X	X	X	X			
Portail en marque grise avec participation financière	X						
Accès aux malles numériques de la Bibliothèque départementale	X	X	X	X	X		
Action culturelle							
Actions culturelles organisées par la Bibliothèque départementale	X	X	X	X	X	X	X
Expositions - animations							
Prêts d'expositions	X	X	X	X	X	X	X
Prêt d'outils d'animations (raconte-tapis, kamishibais, etc.)	X	X	X	X	X	X	X